



Bilan D'Activités 2023



Le P.E.P.S

Parcours Educatif et Psychosocial

MAISON D'ENFANTS A CARACTERE SOCIAL

Table des matières

Edito	2
1) L'établissement PEPS	3
1.1) Une MECS, 3 pôles	3
1.2) L'accompagnement psychosocial et éducatif, signature de la MECS PEPS	4
2) Présentation de l'activité 2023	5
2.1) Les demandes d'accueils	5
2.2) Cartographie de l'activité du PEPS	5
2.2.1) L'activité et son analyse	5
2.2.2) Les admissions	6
2.2.3) Les motifs de placement	7
2.2.4) La provenance du jeune au moment à l'admission	7
2.2.5) La file active de l'année 2023	7
2.2.6) La fin de prise en charge	8
3) Le pilotage de la MECS et la mise en œuvre de l'accompagnement	9
3.1) L'équipe pluridisciplinaire	9
3.2) Les actions éducatives engagées auprès des jeunes accueillis	9
3.2.1) L'hébergement	9
3.2.2) L'insertion	10
3.2.3) L'accompagnement et l'évaluation psychologique de la MECS PEPS	11
3.2.4) Le partenariat	14
4) Priorités stratégiques	16

Edito

L'année 2023 est marquée par de nombreux changements pour les équipes du PEPS.

Au niveau du personnel, les équipes ont été impactées par un turn over important au niveau des équipes éducatives. De plus, durant cette année les équipes se sont retrouvées sans chef de service durant une longue période. Ils ont accueilli une nouvelle cheffe de service en début d'année qui est restée peu de temps, puis l'intérim a été assuré par des cadres d'autres structures de l'ARS. Une nouvelle cheffe de service est arrivée en septembre 2023.

De nouveaux postes ont été créés au sein de la MECS PEPS, afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement.

La création du poste de maîtresse de maison sur le pôle hébergement individualisé a permis d'apporter une aide supplémentaire auprès des jeunes accueillis en appartement, pour tout ce qui concerne la gestion de leur appartement (ménage, cuisine, courses,...)

La mise en place du coordinateur psychologique sur le PHI, en fin d'année, a permis de se recentrer sur l'approche clinique et de venir en soutien à la cheffe de service dans l'organisation avec les psychologues libéraux.

Un poste de coordinateur éducatif a également été pensé en fin d'année 2023 sur le PHI, afin de coordonner les actions éducatives auprès des jeunes accompagnés sur le service, être un soutien auprès de l'équipe et auprès de la cheffe de service. Ce poste a été effectivement occupé en début d'année 2024.

Sur le dernier trimestre 2023, suite aux discussions avec le conseil départemental, et suite aux constats de non efficacité du pôle EVA, celui-ci a été fusionné avec le PHI.

Aujourd'hui le PHI accueille donc 38 jeunes en appartements diffus et 12 jeunes filles sont accueillies sur le pôle internat.

Par ailleurs dans le cadre de notre activité directe auprès du public accueilli, cette année a été très riche en rencontres clinique. Nous constatons que les situations complexes ont éprouvé les équipes, notamment au sein du pôle internat, mais ont permis de commencer une réflexion sur les outils, les partenariats ainsi qu'une capacité à repenser le cadre de l'accompagnement proposé.

1) L'établissement PEPS

1.1) Une MECS, 3 pôles

La MECS PEPS (Parcours Educatif Psycho Social) définit son projet d'établissement en s'appuyant sur le cadre des politiques définies par :

- Le code de l'action sociale et des familles
- L'article 375 du code civil relatif à la protection des mineurs en danger
- De l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante du décret 75-74 du 18 février 1975 relatif à l'aide au jeune majeur
- De la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant de l'action sociale et médico-sociale
- De la loi N°2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance
- De la loi n° 2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant.
- De la réforme de la justice pénale des mineurs par l'ordonnance du 11/09/2019
- Loi 2022-140 du 07 février 2022 relative à la protection des enfants

L'objectif principal et commun aux trois pôles de la Maison d'Enfants à Caractère Social PEPS est de positionner le jeune comme « acteur et auteur » de son projet de vie en l'associant aux différents choix à faire et en faisant avec, à chaque étape de l'accompagnement et dans chaque prise de décision. Cette démarche lui permet d'évaluer, de réajuster et de s'adapter en fonction de l'évolution de sa situation avec le soutien de l'éducateur et du psychologue. Nous proposons un projet d'établissement, avec trois accompagnements qui répondent aux besoins des adolescents et jeunes majeurs dans le cadre de la protection de l'enfance.

Il s'inscrit dans une continuité de parcours au sein de l'établissement PEPS :

- **Le pôle d'hébergement Individualisé (PHI)** a une capacité de 30 places, pour des filles ou garçons, de 16 à 21 ans, en appartement dans le diffus Marseillais. Chaque jeune accueilli est suivi sur son projet, par un éducateur et un psychologue (salarié ou libéral) formant ainsi un trinôme. **Il s'agit d'un accompagnement psycho-social à l'autonomie et à la sortie du dispositif ASE/PJJ des jeunes confiés.**
- **Le pôle Eva** a une capacité de 8 places, pour filles ou garçons, de 16 à 21 ans, sur une période de 3 mois. Ils sont accueillis en studio dans le diffus de Marseille. Ici, est concernée **l'évaluation croisée d'un jeune à un instant donné afin de permettre une objectivation optimale des compétences psycho-sociales et de préconiser une prise en charge adaptée pour la suite.** Sur une période de trois mois, une évaluation psycho-sociale est menée à l'aide d'outils spécifiques, par l'équipe pluridisciplinaire (éducateur spécialisé, psychologue, CESF). **Le pôle Eva n'est plus d'actualité en 2024 après réorganisation du PEPS et concertation avec le CD 13.**

- **Le pôle internat (PI)** accueille des jeunes filles de 14 à 21 ans en foyer, sur une capacité de 12 places. Cette structure est ouverte 365 jours par an, 24h/24h. **Il s'agit d'offrir un accueil sécurisant et contenant, un accompagnement éducatif et psychologique permettant à chaque jeune fille de s'impliquer dans un processus de reconstruction personnel.** C'est surtout éviter une rupture éducative en assurant le maintien du lien y compris dans l'errance physique et/ou psychique.
- **Le ZESTE :** Depuis janvier 2018, la MECS PEPS a obtenu une extension de 5 places pour un atelier d'activité de jour. **Il s'agit d'un module de remobilisation et de valorisation de la personne autour des supports de la cuisine et de la pâtisserie,** pouvant accueillir des jeunes bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance.

1.2) L'accompagnement psychosocial et éducatif, signature de la MECS PEPS

Nous accueillons et accompagnons, au quotidien, des adolescents placés et dont les histoires de vie ont conduit à la décision institutionnelle de protection (juge des enfants, ASE). Il s'agit de jeunes confrontés à des problématiques familiales multiples, avec impacts handicapants sur les trajectoires individuelles, et ce, depuis le bas âge pour la majorité d'entre eux.

Accompagner ces adolescents malgré tout, est l'essence même de la MECS PEPS, la substantifique moelle de notre mission. Comment accueillir ces adolescents, placés par l'ASE et/ou le juge des enfants, ces jeunes gens à peine sortis de l'enfance et privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille, de leurs parents ?

Comment les accueillir tels qu'ils sont et tels qu'ils se présentent à nous : avec leur passé, leur enfance chaotique, leurs blessures, leurs difficultés à *Être*. À être Sujet, à être en société, et parfois même à exister tout simplement... Comment leur ouvrir le champ des possibles ?

La réponse du PEPS est de proposer un accompagnement psychosocial. Cette action se caractérise par un accompagnement socioéducatif articulé avec un accompagnement psychologique (psychologues institutionnels et psychologues libéraux conventionnés avec l'ARS) dans une cohérence d'ensemble pour chaque jeune. L'articulation entre ces deux compétences, psychologique et éducative, à la fois différentes et complémentaires, permet de proposer un accompagnement psychosocial, qui répond à la singularité de chaque parcours de vie, par deux approches soutenantes et sécurisantes.

Notre projet est axé sur le bien-être et l'autonomie du jeune. Les professionnels sont garants d'un accompagnement relationnel protecteur et contenant. Ils sont garants du respect des besoins de chaque jeune, à travers le partage d'une vie quotidienne. Ils les aident à trouver et à avoir une place singulière dans la société car l'insertion de ces adolescents ne peut se réaliser qu'en lien avec la communauté sociale qui l'entoure. La MECS PEPS est un établissement homogène, assurant une même mission auprès d'un public identifié, c'est pourquoi la plupart des prestations sont communes aux trois pôles. Elles sont toutefois articulées de manières différentes, selon la modalité d'accompagnement et le projet d'accompagnement de chacun.

2) Présentation de l'activité 2023

2.1) Les demandes d'accueils

La MECS PEPS propose donc une prise en charge atypique et diversifiée pour des jeunes adolescents ayant des difficultés à se poser et à respecter les règles d'une maison d'enfants dite « classique ».

La MECS a reçu **119 demandes d'accueils** en 2023
Nous avons procédé à **40 admissions** et **79 non-admissions**.

Ces dernières ont pour motifs :

- **27 annulations par le prescripteur (34,18 %)** durant la phase d'admission car le jeune était en fugue, ou le service gardien ayant trouvé une place ailleurs.
- **52 demandes soit 65,82% refusées par PEPS** pour les motifs suivants :
 - 31 profils non adapté au projet d'établissement (39,24 %)
 - 5 pour accueil non réalisable par manque d'effectif éducatif et/ou parc locatif non opérationnel
 - 12 car pas de place disponible
 - 4 avaient déjà été pris en charge par le PEPS



ACTIVITE	2021	2022	2023
Capacité autorisée	50	50	50
Nombre de journées d'ouverture	365	365	365
Nombre de journées théoriques	18250	18250	18250
Nombre de journées prévues	17700	17700	17700
Taux d'occupation budgétaire (en %)	97%	97%	97%
Nombre de journées réalisées	16668	15114	16041
Taux d'occupation réalisé (en %)	91,08	82,82	87,90
Ecart prévu/réalisé	-1032	-2586	-1659

2.2.1) L'analyse de l'activité

L'analyse que nous pouvons faire du déficit d'activité en 2023 :

- *Le turn-over au sein des équipes pluridisciplinaires et les postes non pourvus n'ont pas permis de respecter un ratio d'encadrement sécurisant et optimal pour proposer un accueil des mineurs dans de bonnes conditions.*

- **39,24 % des demandes d'accueil ne sont pas adaptées au profil des jeunes accueillis au sein du PEPS peut être que cela peut s'expliquer par un déficit de communication entre l'établissement et les services prescripteurs.**

2.2.2) Les admissions

L'établissement PEPS est une MECS d'une capacité d'accueil de 50 places d'hébergement, plus 5 places d'accueil de jour de remobilisation. Nous accueillons des mineurs et jeunes majeurs âgés de 14 à 21 ans dans le cadre de mesures d'assistance éducative (ASE) ou de protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

Notre principe d'accueil est fondé sur l'inconditionnalité. Nous accueillons des jeunes sans aucun projet particulier au moment de leur admission, inscrits dans la délinquance, l'errance et les conduites à risques. Nous revendiquons notre double habilitation ASE – PJJ, qui nous permet de continuer à ouvrir un champ des possibles pour des jeunes que très peu de MECS admettent.

La MECS fonctionne sans liste d'attente afin de ne pas engorger le service de candidatures.

Nous nous attachons à maintenir la qualité des accompagnements en effectuant une procédure d'admission nécessaire à toute arrivée sur le PEPS.

Suite à la procédure d'admission, les jeunes sont accueillis en diffus ou à l'internat.

La disponibilité du binôme psycho-social est immédiate. Le référent éducatif désigné collabore en amont de l'admission officielle, avec les travailleurs sociaux orienteurs et le jeune concerné, afin de faciliter son passage vers le PEPS. Le service prescripteur est étroitement associé à la prise en charge du jeune et doit rester tout au long de l'accueil un recours facile et familier.

En 2023, le nombre de jeunes nouvellement accueillis à la MECS PEPS se répartit comme suit :



Nouvelles admissions par pôle

	PI	PHI	EVA	Total
2021	39	12	18	69
2022	21	9	15	45
2023	13	17	10	40

- 33 jeunes orientés par l'ASE, qui reste notre principal prescripteur et 7 par la PJJ.

2.2.3) Les motifs de placement

Les adolescents et jeunes majeurs que nous accompagnons sont des enfants majoritairement placés depuis leur plus jeune âge. Il s'agit de jeunes dont les dérèglements familiaux précoces, sévères et durables ont conduit à les extraire de la cellule familiale pour les confier à l'Aide sociale à l'enfance.

Dans une approche systémique de la Protection de l'enfance, nous prenons en compte, au quotidien, la cumulation des causes de placement. Cependant, si nous devons dégager une cause dominante pour chaque admission au PEPS, nous pourrions dire que :

- **50%** des jeunes accueillis ont été placés par suite de conflits familiaux /maltraitance /des carences éducatives sévères
- **10%** pour des difficultés psychologique/psychiatrique
- **10%** pour cause d'errance dont 5% Mineurs Non Accompagnés
- **10%** suite d'incarcération
- **20%** pour d'autres raisons

2.2.4) La provenance du jeune au moment à l'admission

En 2023, 38 % des entrées au PEPS proviennent du domicile avec des jeunes primo-arrivants sur un dispositif de Protection de l'Enfance ou Protection Judiciaire de la Jeunesse et 62 % viennent d'autres établissements (MECS, CEF, CER,...)

2.2.5) La file active de l'année 2023

Il s'agit de l'addition constituée par les nouvelles admissions et les adolescents présents au 31/12/2023. La MECS PEPS a ainsi accompagné, sur l'année 2023 :

80 jeunes
accompagnés
en 2023

Âge moyen, par pôle, des jeunes accompagnés en 2023 lors de leur entrée

Âge moyen à
l'entrée au PEPS :
16 ans et 7 mois

PHI	Age moyen à l'entrée : 17.4 ans
EVA	Age moyen à l'entrée : 17.1 ans
PI	Age moyen à l'entrée : 15.7 ans

En 2020, l'âge moyen à l'entrée au PEPS était de 17 ans et 8 mois, or il est de 16 ans et 7 mois en 2023. Cette baisse est due essentiellement aux accueils du pôle internat pour des jeunes filles de 15 ans en moyenne car l'âge moyen d'entrée au PHI et EVA reste inchangé.

Répartition par sexe et par pôle, des jeunes accompagné en 2023

Le PEPS a
accueilli
53 filles
26 garçons

	Filles	Garçons
PHI	21	20
EVA	9	6
PI	23	/

Sur des modalités d'accueil en diffus, il est observé une quasi parité par sexe.

2.2.6) La fin de prise en charge

33 sorties
du PEPS
en 2023

	PEPS	PHI	EVA	PI
Autonomie	4	4	0	0
Retour en famille/Tiers	8	3	2	3
Réorientation autre structure	19	1	9	9
Fin de PEC PEPS	1	0	1	0
Fin de PEC ASE / PJJ	0	0	0	0
Incarcération/CEF	1	0	1	0
Fin d'accueils d'urgence	0	0	0	0
Hospitalisation	0	0	0	0
TOTAL	33	8	13	12

Nous remarquons qu'en 2023 :

- **12% des jeunes** sont sortis en autonomie sur des dispositifs type FJT, résidence universitaire, incorporation à l'armée.
- **57.6 %** ont été (ré)orientés sur un autre pôle du PEPS ou de l'ARS afin de favoriser au maximum la continuité de leur parcours.
- **24.24 %** sont retournés dans leur cellule familiale, plus ou moins élargie, soit car le jeune avait besoin de tester à nouveau sa place au domicile, soit parce que le travail de séparation aura permis un retour du jeune de façon apaisée ou enfin par défaut d'orientation possible et adaptée.

3) Le pilotage de la MECS et la mise en œuvre de l'accompagnement

3.1) L'équipe pluridisciplinaire

Il y a eu **24,38 ETP** (+ 1,50 ETP de remplacement) sur l'année 2023, couvrant différentes fonctions : cadres, secrétaire, maîtresses de maison, surveillants de nuit, agent technique, agent de service, éducateurs spécialisés, éducateur technique, psychologues salariés.

Sur PHI et EVA, l'apport des psychologues libéraux reste essentiel et socle de la démarche psychosociale et éducative. L'année 2023 est encore marquée par la difficulté de recrutement d'éducateurs spécialisés. Des postes sont toujours vacants cela questionne fortement l'attractivité du métier et la formation des professionnels du secteur.

3.2) Les actions éducatives engagées auprès des jeunes accueillis

3.2.1) L'hébergement

La modalité d'accueil au PEPS est de mettre à disposition de chacun un lieu privatif et individuel. Que ce soit en appartement dans le diffus ou au sein de l'internat, chaque jeune accueilli bénéficie d'un espace sécurisé dont il détient une clé à usage personnel. Il est important d'expérimenter un lieu où l'on se pose et où l'on expérimente.

L'apprentissage « d'habiter » un lieu privé, tout en restant sous le regard attentif, bienveillant et cadrant des équipes éducatives, permet d'aider la personne accompagnée à être capable de gérer en autonomie de plus en plus grande son quotidien (planifier les différentes tâches de la vie courante, faire face aux imprévus, demander de l'aide, etc...)

Nous tentons ainsi de transmettre les bases de l'entrée dans un logement, en effectuant un état des lieux et en accompagnant sur les prérequis de l'entretien d'un logement en termes d'hygiène, de rangement du lieu habité, de diversification du régime alimentaire.

Nous pouvons ainsi observer les capacités de prendre soin de l'appartement mis à disposition, de respecter les règles de copropriétés et de faire face aux impondérables de la vie courante (coupure d'énergies dû à des travaux, explication de la consommation énergétique et lecture de factures, etc...)

Au fur et à mesure de l'accompagnement, il est ainsi possible de recueillir les inquiétudes des jeunes à ne pas réussir à faire face aux responsabilités quotidiennes sans aide extérieure.

La gestion du budget et la capacité à épargner sont en cours d'acquisition pour plus de la moitié des jeunes accompagnés. La flexibilité des équipes éducatives à imaginer des solutions personnalisées avec des budgets hebdomadaires, bimensuels ou mensuels permettent aux jeunes accueillis d'expérimenter une dimension très anxiogène, quand ils n'ont pas de personnes ressources à l'extérieur.

3.2.2) L'insertion

Pour le pôle internat, à la rentrée de septembre 2023, il n'y avait que 6 jeunes filles sur l'établissement. 4 jeunes étaient inscrites dans un établissement scolaire ou dans une formation. Une jeune fille était en recherche de formation.

Les jeunes accueillis sur des modalités en diffus sont également accompagné dans l'élaboration, la poursuite ou la mise en œuvre de leur projet scolaire et/ou professionnel. Un travail de remobilisation est souvent nécessaire pour accompagner les jeunes accueillis, qui en plus de leur situation familiale ou personnelles, doivent pouvoir se projeter dans leur devenir.

L'accueil de jour et atelier de remobilisation « ZESTE »

Depuis janvier 2018, La MECS PEPS a obtenu une extension de 5 places pour un atelier d'activité de jour et de remobilisation cuisine, nommé **le ZESTE** pouvant accueillir des jeunes bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance.

En 2023, le Zeste a accueilli 20 jeunes dont :

- 13 provenaient d'autres MECS.
- 7 jeunes du PEPS ont participé à l'atelier de remobilisation.

Durant l'année 2023 il y a eu **1 sortie pédagogique et 1 camp transversal (jeunes du Zeste et PI)**. L'éducateur technique propose un espace de remobilisation et de valorisation de la personne autour des médias de la cuisine et de la pâtisserie. Les fondements pédagogiques sont issus de la méthode différenciée combinée à la pédagogie par objectifs (PPO) et à la pédagogie de projet, l'objectif étant une progression personnalisée à partir d'une activité de groupe.

Les principaux objectifs du Zeste sont :

- Travailler sur les compétences sociales transversales. Ce sont les savoirs être indispensables pour s'insérer et évoluer dans la société.
- Acquérir des compétences techniques. Ce sont les savoir-faire acquis dans le respect de l'environnement, des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur.

Les modalités d'accueils sont :

- La participation de chaque jeune quel que soit son prescripteur a été préparée et évaluée avec les éducateurs référents en accord avec le Chef de service.
- Comme la plupart des adolescents arrivaient le matin sans avoir déjeuné, l'accueil s'est fait autour d'un petit déjeuner. Un moment privilégié pour démarrer en étant ensemble tout simplement.
- La remobilisation et la valorisation du jeune est la finalité du Zeste en proposant un espace socialisant aux jeunes pris en charge.

Les actions éducatives engagées auprès des jeunes accueillis au Pôle Internat

Une convention a été signée avec une association de coach sportif qui permet aux jeunes filles une fois par semaine de bénéficier d'une séance de sport.

Elles bénéficient du jardin réaménagé et s'occupent des animaux au quotidien (poules et lapins).

Elles ont également pu participer à l'équithérapie jusqu'à la fin de l'année 2023. Cette activité a pris fin car le prestataire a cessé son activité

3.2.3) L'accompagnement et l'évaluation psychologique de la MECS PEPS

La vie (au Pôle Internat) n'est pas un long fleuve tranquille.

I.1 Cadre de travail

L'étymologie du mot équipe nous vient du scandinave « skippa », renvoyant tout d'abord à la barque, le bateau et par extension le groupe de personne embarqué. Durant cette année, nous avons traversé des difficultés inhérentes et récurrentes au travail en MECS, le secteur de la protection de l'enfance a également été traversé par des réaménagements. Toutefois la particularité de l'année 2023 réside dans un déséquilibre permanent de l'équipe qui a vu plusieurs collègues quitter la barque. Le remplacement de notre cheffe de service éducatif a notamment alimenté des interrogations anxieuses et quelque peu démobilisatrices. Depuis septembre et l'arrivée de la nouvelle cheffe de service, nous retrouvons collectivement un cap et plus de cohérence dans nos actions. L'équipe n'est toujours pas stabilisée, en partie convalescente et encore sensible. En effet, la période pendant laquelle l'équipe est restée sans cheffe de service a activé, comme en miroir de notre public, une angoisse d'abandon importante alimentant un quantum de griefs concernant les conditions de travail, le règlement, les horaires etc...

De nouvelles personnes sont venues étayer l'équipe, la rencontre avec les jeunes, l'équipe et notre projet n'est pas évidente et la constitution d'un groupe « à l'équilibre » nécessite du temps.

I.2 Problématiques

Les jeunes accueillies au Pôle Internat partagent toutes une part de problématique, chacune l'exprimant avec sa singularité. Durant l'année 2023, nous avons rencontrés des adolescentes et des jeunes femmes ayant vécues des ruptures avec leur environnement dans un contexte de violences. Face à ce vécu d'attaque de liens, les adolescentes que nous rencontrons mettent en place différentes réactions plus ou moins conscientisées pour faire face, pour s'en défendre ou pour éviter d'y penser.

D'un point de vue psychopathologique, les expressions d'un trouble de l'attachement de type abandonnique forment un fil rouge transversal à de nombreuses situations. Par ailleurs, nous remarquons également que les problématiques anxio-dépressives liées à un psycho traumatisme (précoce, violent et/ou répété) dans leur histoire de vie se retrouve présent dans la majorité des situations que nous avons eu à accompagner.

A la lisière du médical et du social, nous avons fait face durant l'année 2023, à des problématiques aigües et intriquées, dans lesquelles le recours à l'agir et à la mise en danger nous a quelque peu désarçonné. La temporalité s'en retrouvant souvent réduite à l'urgence de l'instant.

II Activité 2023

Malgré les tumultes de l'année 2023, nous avons maintenu les intentions cliniques propre à notre projet tout en investissant le « triptyque » du travail du psychologue en institution.

II.1 Le travail du psychologue

A la MECS PEPS comme ailleurs, l'action du psychologue institutionnel s'articule autour de trois axes de travail.

Tout d'abord le travail « clinique », c'est-à-dire auprès du public accueilli, sous forme d'entretiens structurés ou non, d'accompagnements, de sorties ou de partage d'activités du quotidien.

Ensuite, le travail « en équipe », cet axe consiste en des échanges avec les éducateurs au sujet des personnes dont ils assurent l'accompagnement, mais également concernant leur positionnement et les réajustements éventuels à opérer. Ce travail est partagé en groupe, lors de réunions hebdomadaires afin de croiser les regards sur les situations dans le but d'enrichir nos réflexions et actions à mener. Par ailleurs des balises institutionnelles, comme le Projet d'Accompagnement Personnalisé ou les rencontres de présentation/pré admission permettent de faire exister le double accompagnement psycho éducatif de façon plus tangible et structurée. Ce double accompagnement se formalise également par la production de rapport psycho-éducatif.

Enfin, le travail d'interface avec l'extérieur complète le champ d'intervention. Durant l'année 2023, cette fonction a été illustrée par des consultations de dossiers auprès du Tribunal Pour Enfants mais également d'échanges et de planification de rendez-vous auprès du Dr Dupuis (médecin psychiatre partenaire de l'établissement). En l'absence de cheffe de service durant une partie de l'année, le travail de liaison en interne (avec le PHI et EVA), a permis de soutenir un sentiment de continuité dans les prises en charge.

Ces trois axes du travail du psychologue ont été augmentés d'un travail de transmission par l'accueil d'une étudiante en master 1 de psychologie clinique dans le cadre d'un stage. Cette expérience a permis de mettre en place durant l'année 2023 une recherche action autour des réseaux sociaux « *Les réseaux sociaux, une façon de raconter son e-identité et de se connecter aux autres à l'adolescence.* »

II.2 L'approche « psy » au Pôle Internat

L'activité du psychologue au pôle internat se structure autour de trois concepts importants qui guident nos interventions ;

L'aller vers, les personnes accueillies sur l'internat, même si elles connaissent l'identité du lieu, à savoir le double accompagnement psycho éducatif, n'ont pas nécessairement de demandes, d'envie ou de curiosité à l'endroit du psychologue. Le fondement de notre intervention sur un lieu comme le pôle internat est d'aller à la rencontre des personnes afin d'éviter un positionnement attentiste qui peut venir figer et cristalliser les représentations des uns et des autres. L'aller vers contribue ainsi à la circulation des pensées et des représentations par la rencontre.

Le quotidien comme outil de médiation. L'utilisation d'objet ou d'activité de médiation en psychothérapie est largement documenté dans la littérature et, depuis les travaux de Mélanie Klein nous savons qu'ils sont une voie d'accès au psychisme y compris dans ses fonctionnements inconscients. Dans le cadre de l'accompagnement proposé à notre public, nous constatons que les comportements, les choix, les enthousiasmes et les empêchements qui teintent la plupart de leurs actions au quotidien se traduisent en matériel d'élaboration clinique.

La réhabilitation Psycho-sociale. La réhabilitation psycho-sociale est une approche qui vise à restaurer ou à développer les capacités psychologiques, émotionnelles, sociales et relationnelles des individus, afin de favoriser leur insertion et leur autonomie dans la société. Ce travail entrepris sur le pôle internat est le terrain de demande plus personnelles de suivis psychothérapeutiques. Ce choix d'approche nous semble à la fois plus respectueux des résistances de notre public. En effet évoquer, identifier et cultiver le potentiel actuel afin de se voir avancer dans un projet balisé semble être un contrat acceptable pour les personnes que nous rencontrons. Un travail de mise en mot, d'historicisation du sujet et d'élaboration est bien entendu possible lorsque la relation est sécurisée et que la jeune femme se projette dans son placement. Je propose généralement que les suivis psychothérapeutiques soient réalisés sur l'extérieur afin que l'espace de soin ne soit pas dépendant de l'ordonnance de placement.

III Projections sur 2024

L'année 2024 promet d'être foisonnante, l'équipe du pôle internat va probablement s'étoffer et se stabiliser. L'accueil de nouveaux collègues est l'occasion d'explicitier de nouveau et de transmettre notre manière d'accompagner le public qui nous est confié.

Concernant l'approche psychologique et sa boîte à outils, plusieurs aménagements sont à prévoir.

Tout d'abord le partenariat avec « Equi Terre Happy » s'achève. Nous souhaitons maintenir un espace de médiation animale sur l'extérieur. Les retours des jeunes accueillies sur ces activités nous conforte dans l'idée qu'un nouveau partenariat doit être proposé et étudié.

Par ailleurs, le partenariat avec le Dr Dupuis se maintient et s'étaye avec possibilité d'accueil sur l'hôpital de jour de la clinique Ste Marthe. Différentes consultations (psychiatre, nutritionniste, ergothérapeute...) ainsi que des ateliers thérapeutiques peuvent être proposés. Le travail de partenariat entrepris avec le Dr Dupuis depuis plusieurs années nous permet d'élaborer le projet de soin au plus près des problématiques des jeunes accueillies.

Enfin, il serait intéressant (au regard des mouvements institutionnels forts traversés par l'équipe) que l'espace d'analyse de la pratique soit repensé. Des échanges sont en cours à ce sujet, notamment avec notre cheffe de service. Il serait en effet souhaitable que cet espace de pensée soit partagé par le plus grand nombre afin qu'il existe dans les échanges et qu'il contribue à la circulation de la parole et de la pensée au sein de l'équipe.

Frédéric FEVRE
Psychologue

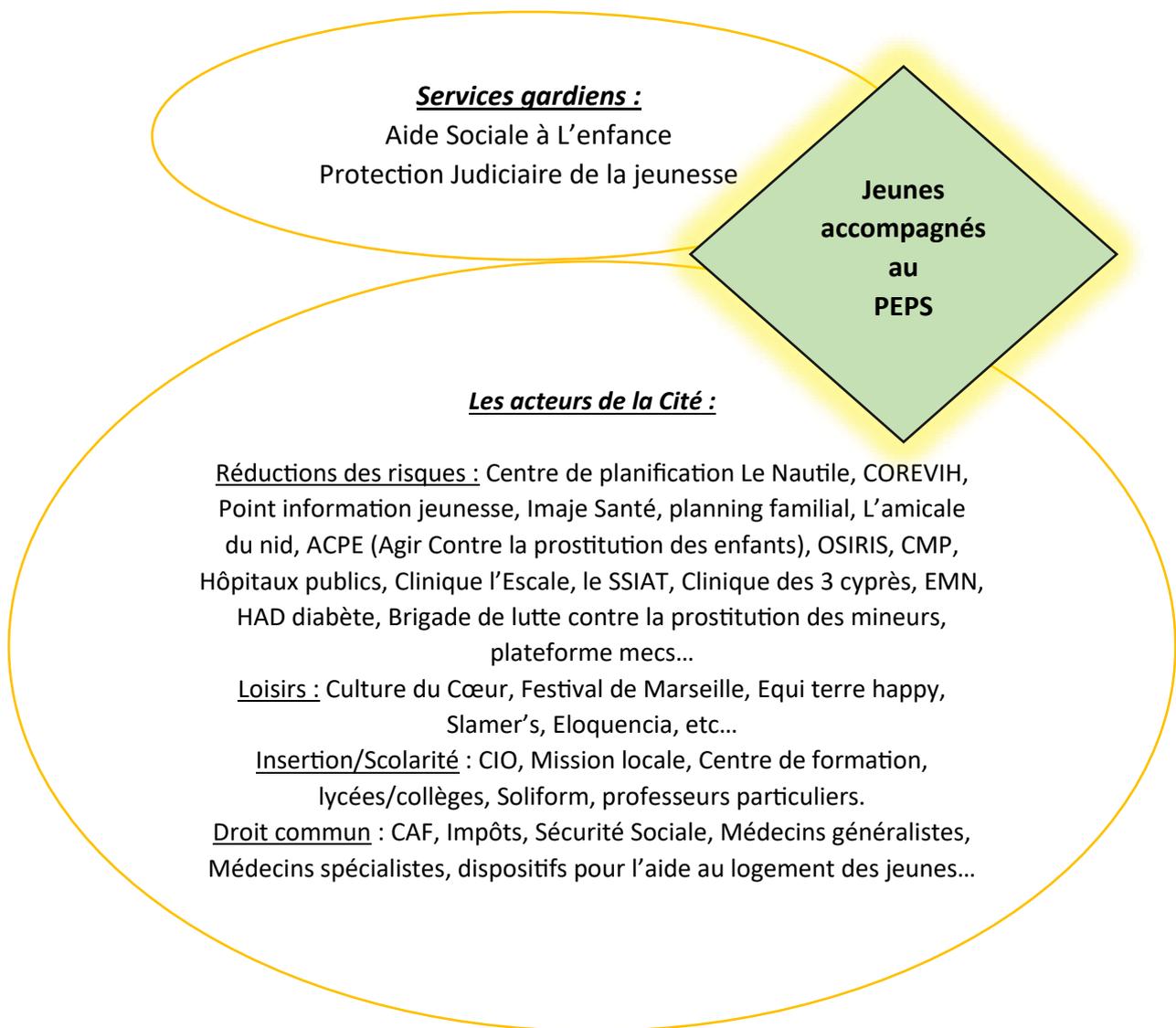
3.2.4) Le partenariat

Nous sommes convaincus que l'amélioration de la qualité des prises en charges relève de nos pratiques collectives, de nos modes de régulation et de la mise en œuvre de nos décisions en lien avec les différents partenaires nécessaires dans les accompagnements.

Le PEPS, fort de son expérience de coopération et de coordination des parcours, attache une réelle importance à proposer à chaque jeune accueilli, une prise en charge globale. La MECS PEPS le fait à travers plusieurs propositions correspondant toujours à la demande individuelle de chaque jeune dans le cadre de son Projet d'Accompagnement Personnalisé.

Dans la perspective de permettre à chaque jeune d'être acteur de son devenir et de son projet de vie, nous travaillons avec lui sa place d'acteur dans la société à l'instant T, lors de son accompagnement mais aussi dans une perspective de sortie du dispositif de protection de l'enfance. Les équipes ont la maîtrise d'œuvre des actions et l'expertise du quotidien. Il est important pour se mettre au service du projet des jeunes accueillies dans la MECS PEPS de continuer à articuler les logiques et les acteurs.

Au regard des demandes et des besoins des jeunes accueillis en 2023, nous avons œuvré avec les acteurs suivants :



4) Priorités stratégiques

Pour l'année 2024, le travail de réécriture du projet d'établissement, ainsi que la mise en œuvre de l'évaluation de l'établissement, avec la participation active des équipes du PEPS, permettra de repenser le projet d'accompagnement des jeunes accueillis, repenser les pratiques, ainsi que le cadre de l'accueil de jeunes filles aux problématiques dites « complexes » au sein du pôle internat.

Il s'agit également de pouvoir stabiliser les équipes éducatives, en mettant en place des conditions de travail favorables aux salariés, en étant dans la réflexion sur la mise en œuvre d'un accompagnement qui soit le mieux adapté au public accueilli.

La participation des équipes à des formations, en lien avec les problématiques du public accueilli, permettra d'apporter des temps de réflexion sur les pratiques et d'apporter des outils d'intervention afin d'améliorer la qualité de notre accompagnement.

Le développement du travail en partenariat, déjà bien engagé sur 2023, sera nécessaire pour accompagner au mieux ces jeunes, que ce soit au niveau de la santé, de l'insertion, des loisirs, ou encore de l'accès au logement.

La rénovation du pôle internat sera nécessaire, afin de proposer des lieux qui soient plus accueillants et de s'adapter aux nouveaux projets que l'on souhaite mettre en place.

Un travail de discussion et d'écoute avec les services de l'Aide sociale à l'enfance et de la Protection judiciaire de la jeunesse pourra permettre de proposer une offre de service au plus près du diagnostic et des besoins repérés, mais également de permettre de travailler plus en collaboration, afin d'apporter des solutions efficaces aux jeunes accueillis et sans qu'il y ait de rupture de parcours.

Malgré une année 2023 difficile pour les équipes, celles-ci restent motivées et mobilisées pour accompagner au mieux chaque jeune accueilli.

Merci aux équipes de la MECS PEPS pour leur engagement et leur travail
au quotidien

RUZE Aurélie
Cheffe de service éducatif MECS PEPS

